

**Convention de Raccordement et d'Exploitation (CRE)
d'une Installation de Production de puissance comprise
entre 36 et 250 kVA
au Réseau Public de Distribution d'Electricité (RPD)
Basse Tension**

CONDITIONS PARTICULIERES

Résumé

Ce modèle de convention de raccordement est destiné aux demandeurs d'un nouveau raccordement ou d'une modification de raccordement.

Il présente les modalités techniques, juridiques, financières, permettant de raccorder une installation électrique de production au réseau public de distribution (RPD) basse tension géré par ESR, pour une puissance de raccordement supérieure à 36 kVA et inférieure à 250 kVA.

Les présentes conditions particulières complètent et précisent pour chaque raccordement les Conditions Générales du 1^{er} août 2010.

Version	Date de la version	Nature de la modification
V0	21 août 2010	Création du document
V1		Mise à jour

Convention de Raccordement et d'Exploitation d'une Installation de Production de puissance comprise entre 36 et 250 kVA au Réseau Public de Distribution d'Electricité Basse Tension

Conditions Particulières

**Conditions Particulières de la Convention de Raccordement et
d'Exploitation au Réseau Public de Distribution BT
De l'installation de production [photovoltaïque, éolienne, hydraulique,...]
D'une puissance de [.....]
[Nom ou raison sociale de l'Etablissement]
N° SIRET : [Numéro de SIRET]
SITUEE : [Adresse]**

Strasbourg, le (date)

Auteur de la Convention :

Électricité de Strasbourg SA au capital de 71 343 860 Euros, dont le siège social est situé
26 Boulevard du Président Wilson – 67932 STRASBOURG cedex 9, immatriculée au RCS de Strasbourg sous
le numéro 558 501 912, représentée par Denis Fornecker, dûment habilité à cet effet, ci-après dénommée
« ES Réseau », « ÉSR » ou « le Distributeur »,

D'UNE PART

Bénéficiaire de la Convention :

« NOMCLIENT », domicilié «Adr» «CP» «Commune»

ou

«RAISON SOCIALESTE», «StatutSociété» au «CapitalSte», dont le siège social est situé «AdrSiegeSte»
«AdrSiegeSte2» «CPSte» «CommuneSte», immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de
«CommuneRCSSSte» sous le numéro «SIRENSte»,
représentée par «NomSignataireSte», «FonctionSignataireSte», qui se déclare dûment habilité à cet
effet ci-après dénommé par « le Demandeur »

D'AUTRE PART

Les Parties ci-dessus sont appelées, dans la présente Convention de Raccordement et d'Exploitation,
« Partie » ou ensemble « Parties ».

SOMMAIRE

1	Objet de la convention	2
2	Caractéristiques des Ouvrages de Raccordement	2
2.1	Capacité d'accès de l'Installation au Réseau Public de Distribution BT	2
2.2	Description du Raccordement de l'Installation	2
2.3	Propriété des Ouvrages, emplacement du Point de Livraison et du Point de Comptage	4
2.3.1	Emplacement du Point de Livraison et du Point de comptage	4
2.4	Caractéristiques détaillées et prix des ouvrages de raccordement nouvellement créés ou créés en remplacement.....	4
2.4.1	Ouvrages de raccordement privés à construire pour le raccordement de l'Installation.....	12
3	Conditions de paiement :	12
3.1	Modalités de paiement.....	12
4	Dispositif de comptage, de mesure de la qualité	13
4.1	Compteur	13
4.2	Circuits de mesure.....	13
4.3	Accès aux données de comptage	13
5	Ouvrages de l'Installation	13
5.1	Caractéristiques des ouvrages	13
5.1.1	Régime du neutre de l'installation.....	13
5.1.2	Sectionnement	13
5.1.3	Protections rendues nécessaires par le raccordement au Réseau Public de Distribution BT	13
5.2	Dispositif de filtrage pour limiter les perturbations du signal tarifaire	14
5.3	Dispositif de filtrage pour limiter les Injections de courants harmoniques.....	14
6	Chargé d'exploitation	14
7	Résiliation de la Convention de Raccordement et d'Exploitation.....	14

Préambule

Les présentes Conditions Particulières de la Convention de Raccordement et d'Exploitation comprennent la proposition de raccordement N° *affaire* adressée par ESR au Demandeur.

Le Demandeur reconnaît avoir pris connaissance des **Conditions Générales Version du 1^{er} août 2010** de la Convention de Raccordement et d'Exploitation pour une Installation de Production d'énergie électrique de puissance supérieure à 36 kVA raccordée au Réseau de Distribution Publique BT. Celles-ci sont disponibles sur le site www.es-reseaux.fr. Elles peuvent être transmises par voie électronique ou postale sur simple demande à ESR.

La signature des présentes Conditions Particulières avec ses annexes vaut acceptation des Conditions Générales sans aucune réserve.

1 Objet de la convention

Le Demandeur a sollicité ESR pour le raccordement au Réseau Public de Distribution Basse Tension (BT) d'une Installation de Production d'électricité. Les caractéristiques de cette demande sont jointes en Annexe 1 des présentes Conditions Particulières.

La solution technique proposée pour le raccordement a fait l'objet d'une Proposition Technique et Financière sommaire acceptée par le Demandeur en date du *[date d'acceptation de la PTF]*.

Ces Conditions Particulières reprennent la solution de la PTF retenue par le Demandeur qui est jointe en annexe 2.

2 Caractéristiques des Ouvrages de Raccordement

Le Demandeur souhaite le raccordement au Réseau Public de Distribution Basse Tension d'une Installation de Production d'énergie électrique située *[adresse]*.

2.1 Capacité d'accès de l'Installation au Réseau Public de Distribution BT

L'Installation est raccordée sur un réseau alternatif triphasé à la fréquence de 50 Hertz. La Tension Contractuelle de raccordement de la présente installation de production est de 400 Volts entre phases.

La production sera injectée en totalité sur le Réseau Public de Distribution BT.

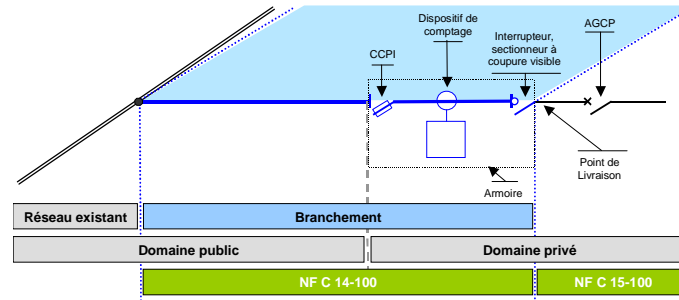
Les capacités en injection d'accès au Réseau Public de Distribution BT sont:

La Puissance de production maximale nette livrée au réseau public correspondant à la puissance de raccordement en injection sur le Réseau Public de Distribution BT ($P_{\text{racc_inj_BT}}$) de l'Installation est de *[valeur numérique]* kVA.

2.2 Description du Raccordement de l'Installation

[Variante 1 BT≤120 kVA Branchement seul]

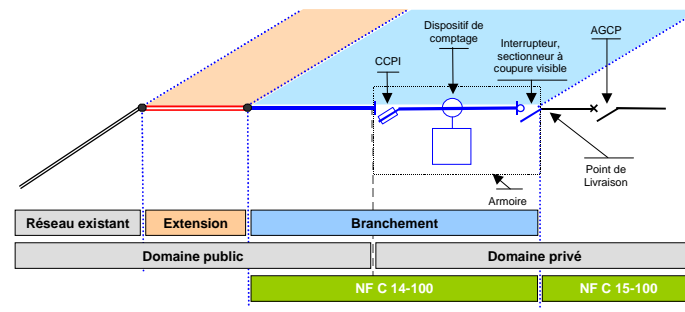
- Raccordement BT pour une puissance de raccordement en injection inférieure ou égale à 120 kVA nécessitant uniquement un branchement :



[Fin de Variante 1]

[Variante 2 BT ≤ 120 kVA Extension et Branchement]

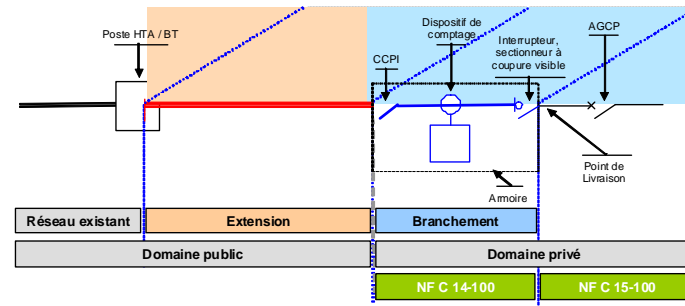
- Raccordement BT pour une puissance de raccordement en injection inférieure ou égale à 120 kVA nécessitant un branchement et une extension de réseau :



[Fin de Variante 2]

[Variante 3 BT > 120 kVA]

- Raccordement BT pour une puissance de raccordement en injection supérieure à 120 kVA :



[Fin de Variante 3]

L'installation de production est directement raccordée au réseau BT issu du poste de distribution publique HTA/BT "NOM" , (implanté spécifiquement pour ce projet) par l'intermédiaire d'une liaison en câble souterrain de 3x..... + ... mm² alu d'une longueur d'environ mètres. **Option : Ce nouveau raccordement a également nécessité le remplacement du transformateur HTA/BT de 160kVA par un transformateur de 250 kVA au poste cité ci-dessus.**

REMARQUE :

Le demandeur a sollicité, en même temps que son raccordement de production un raccordement pour ses consommations : l'accord qu'il a donné en signant la PTF sommaire vaut convention de raccordement pour le raccordement consommateur.

Le plan de situation et le plan de masse du raccordement de l'Installation au Réseau Public de Distribution BT sont joints en annexe 3.

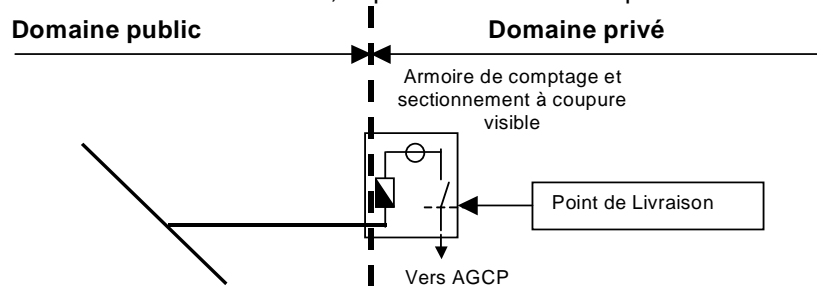
2.3 Propriété des Ouvrages, emplacement du Point de Livraison et du Point de Comptage

2.3.1 Emplacement du Point de Livraison et du Point de comptage

[Variante 1]

Le Point de Livraison et le Point de Comptage de l'installation sont installés dans une armoire située dans le domaine privé du Demandeur en limite de parcelle et directement accessibles du domaine public. Le Point de Livraison est fixé aux bornes aval du dispositif de sectionnement placé dans l'armoire.

Les Ouvrages de Raccordement sont entretenus, exploités et renouvelés par ESR.

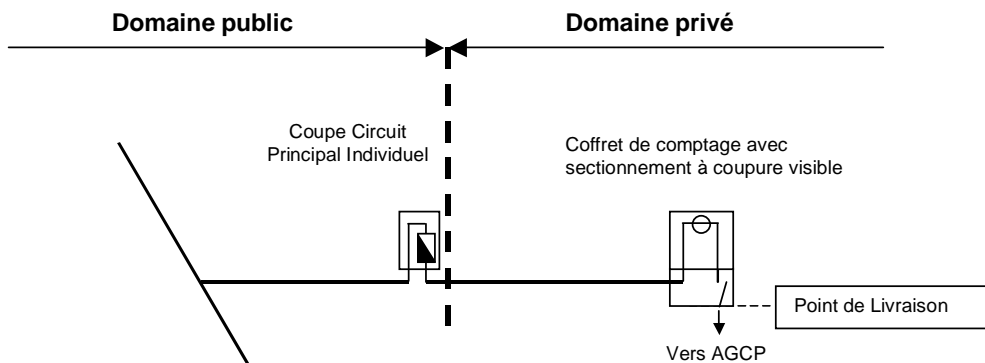


[Fin Variante 1]

[Variante 2]

Le Point de Livraison et le Point de Comptage sont situés dans l'installation intérieure du Demandeur et ne sont pas directement accessibles depuis le domaine public. Le Point de Livraison est fixé aux bornes aval du dispositif de sectionnement placé dans le coffret de contrôle et de commande.

Le Demandeur doit garantir l'accessibilité permanente à ESR ou à ses représentants afin de permettre à ce dernier d'assurer l'exploitation, l'entretien, le dépannage et le renouvellement des Ouvrages de Raccordement et des Dispositifs de comptage situés dans le domaine privé du Demandeur.



[Fin Variante 2]

2.4 Caractéristiques détaillées et prix des ouvrages de raccordement nouvellement créés ou créés en remplacement

Conformément à la proposition de raccordement N° *affaire* adressée par ESR au Demandeur, les caractéristiques du raccordement sont les suivantes :

TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU PUBLIC	
«R_Lib_res_HTB»	«R_Ext_Mnt_re s_HTB»
«Ext_Lib_SL1_htb» «Ext_Lib_SL2_htb»	
«R_Lib_res_HTA_sout»	«R_Ext_Mnt_re s_HTA_sout»

«Ext_Qte_ca_b_hta400»	«Ext_Lib_Four_Pose_hta_sout»	«Ext_Mnt_cab_h ta400»
«Ext_Qte_ca_b_hta240»	«Ext_Lib_cab_hta400»	«Ext_Mnt_cab_h ta240»
«Ext_Qte_ca_b_hta150»	«Ext_Lib_cab_hta240»	«Ext_Mnt_cab_h ta150»
«Ext_Qte_cab_hta50»	«Ext_Lib_cab_hta150»	«Ext_Mnt_cab_h ta50»
	«Ext_Lib_SL1_hta_sout»	
	«Ext_Lib_acc_ter_hta_sout»	
«R_Lib_res_BT_sout»		«R_Ext_Mnt_re s_BT_sout»
«Ext_Qte_ca_b_bt240»	«Ext_Lib_Four_Pose_bt_sout»	«Ext_Mnt_cab_b t240»
«Ext_Qte_ca_b_bt150»	«Ext_Lib_cab_bt240»	«Ext_Mnt_cab_b t150»
«Ext_Qte_ca_b_bt95»	«Ext_Lib_cab_bt150»	«Ext_Mnt_cab_b t95»
«Ext_Qte_ca_b_bt35»	«Ext_Lib_cab_bt95»	«Ext_Mnt_cab_b t35»
«Ext_Qte_arm_dist_bt»	«Ext_Lib_cab_bt35»	«Ext_Mnt_arm_d ist_bt»
	«Ext_Lib_arm_dist_bt»	
	«Ext_Lib_SL1_bt_sout»	
	«Ext_Lib_acc_ter_bt_sout»	
«R_Lib_pos_TFM_ext_sout»		«R_Ext_Mnt_po s_TFM_ext sou
«Ext_Qte_ptf_m_sout_ext_terr»	«Ext_Lib_ptfm_sout_ext_terr»	«Ext_Mnt_ptfm_ sout_ext_terr»
«Ext_Qte_ptf_m_sout_ext_servi»	«Ext_Lib_ptfm_sout_ext_servi»	«Ext_Mnt_ptfm_ sout_ext_servi»
	«Ext_Lib_SL1_ptfm_sout_ext»	
«R_Lib_pos_TFM_integre»		«R_Ext_Mnt_po s_TFM_integre»
«Ext_Qte_ptf_m_int_bat_loca»	«Ext_Lib_ptfm_int_bat_loca»	«Ext_Mnt_ptfm_i nt_bat_loca»
«Ext_Qte_ptf_m_int_bat_servi»	«Ext_Lib_ptfm_int_bat_servi»	«Ext_Mnt_ptfm_i nt_bat_servi»
	«Ext_Lib_SL1_ptfm_int_bat»	
«R_Lib_pos_TFM_gc_ser»		«R_Ext_Mnt_po s_TFM_gc_ser»
«Ext_Qte_ptf_m_prefa»	«Ext_Lib_ptfm_prefa»	«Ext_Mnt_ptfm_ prefa»
«Ext_Qte_ptf_m_int_bat_serr»	«Ext_Lib_ptfm_int_bat_serr»	«Ext_Mnt_ptfm_i nt_bat_serr»
	«Ext_Lib_SL1_ptfm_gc_serr»	
«R_Lib_pos_TFM equip_elec»		«R_Ext_Mnt_po s_TFM equip_e
«Ext_Qte_ptf_m_elec_inter»	«Ext_Lib_Four_Pose_ptfm_elec»	«Ext_Mnt_ptfm_ elec_inter_ht»
	«Ext_Lib_ptfm_elec_inter_ht»	

_ht» «Ext_Qte_ptf m_elec_tabl «Ext_Lib_ptfm_elec_tabl_bt» _bt» «Ext_Qte_ptf m_elec_liais «Ext_Lib_ptfm_elec_liais_ht_bt» _ht_bt» «Ext_Qte_ptf m_elec_tfm «Ext_Lib_ptfm_elec_tfm_hta_bt» _hta_bt» «Ext_Lib_ptfm_elec_acc» «Ext_Lib_SL1_ptfm_elec»	«Ext_Mnt_ptfm_elec_tabl_bt» «Ext_Mnt_ptfm_elec_liais_ht_bt» «Ext_Mnt_ptfm_elec_tfm_hta_bt»
«R_Lib_pos_TFM_prov»	«R_Ext_Mnt_pos_TFM_prov»
«Ext_Qte_ptf m_prov_terr «Ext_Lib_ptfm_prov_terr» » «Ext_Qte_ptf m_prov_four «Ext_Lib_ptfm_prov_four» » «Ext_Qte_ptf m_prov_racc «Ext_Lib_ptfm_prov_racc» » «Ext_Lib_SL1_ptfm_prov»	«Ext_Mnt_ptfm_prov_terr» «Ext_Mnt_ptfm_prov_four» «Ext_Mnt_ptfm_prov_racc»
«R_Lib_res_HTA_aeri»	«R_Ext_Mnt_res_HTA_aeri»
«Ext_Lib_Four_Pose_hta_aeri» «Ext_Qte_au top_hta150» «Ext_Lib_autop_hta150» «Ext_Qte_au top_hta95» «Ext_Lib_autop_hta95» «Ext_Qte_au top_hta50» «Ext_Lib_autop_hta50» «Ext_Lib_SL1_hta_aeri» «Ext_Lib_acc_sup_hta_aeri»	«Ext_Mnt_autop_hta150» «Ext_Mnt_autop_hta95» «Ext_Mnt_autop_hta50»
«R_Lib_res_BT_aeri»	«R_Ext_Mnt_res_BT_aeri»
«Ext_Lib_Four_Pose_bt_aeri» «Ext_Qte_au top_bt150» «Ext_Lib_autop_bt150» «Ext_Qte_au top_bt70» «Ext_Lib_autop_bt70» «Ext_Qte_au top_bt35» «Ext_Lib_autop_bt35» «Ext_Lib_SL1_bt_aeri» «Ext_Lib_acc_sup_bt_aeri»	«Ext_Mnt_autop_bt150» «Ext_Mnt_autop_bt70» «Ext_Mnt_autop_bt35»
Total travaux d'extension non réfacté Coefficient de réfaction extension Total travaux d'extension réfacté	«COLL_Total_N R_Ext» 1 - «COLL_cste_ref_ext» «COLL_Total_R _Ext»

TRAVAUX BRANCHEMENT EN DOMAINE PUBLIC

«R_Lib_res_BT_sout»	«R_Brt1_Mnt_res_BT_out»
«Brt_Lib_Four_Pose_bt_sout» «Brt_Qte_cab_bt240» «Brt_Lib_cab_bt240» «Brt_Qte_cab_bt150» «Brt_Lib_cab_bt150» «Brt_Qte_cab_bt95» «Brt_Lib_cab_bt95» «Brt_Qte_cab_bt35» «Brt_Lib_cab_bt35» «Brt_Lib_SL1_bt_sout» «Brt_Lib_acc_ter_bt_sout»	«Brt_Mnt_cab_bt240» «Brt_Mnt_cab_bt150» «Brt_Mnt_cab_bt95» «Brt_Mnt_cab_bt35»
«R_Lib_res_BT_CB»	«R_Brt1_Mnt_res_BT_CB»
«Brt_Lib_Four_Pose_cb» «Brt_Qte_cb_s19» «Brt_Lib_cb_s19» «Brt_Qte_cb_tbul» «Brt_Lib_cb_tbul» «Brt_Qte_cb_s20» «Brt_Lib_cb_s20» «Brt_Qte_cb_2ab_tel» «Brt_Lib_cb_2ab_tel» «Brt_Qte_cb_3x160A_tel» «Brt_Lib_cb_3x160A_tel» «Brt_Qte_cb_s22_tel» «Brt_Lib_cb_s22_tel» «Brt_Qte_cb_250_400A_tel» «Brt_Lib_cb_250_400A_tel» «Brt_Qte_cb_3x400A_mur» «Brt_Lib_cb_3x400A_mur» «Brt_Qte_cb_3x160A_mur» «Brt_Lib_cb_3x160A_mur» «Brt_Qte_cb_3x250A_pot» «Brt_Lib_cb_3x250A_pot» «Brt_Qte_cb_2ab_s20_rembt» «Brt_Lib_cb_2ab_s20_rembt» «Brt_Qte_cb_disj_typ2» «Brt_Lib_cb_disj_typ2» «Brt_Qte_cb_3x140A_int» «Brt_Lib_cb_3x140A_int» «Brt_Qte_cb_3x100A_int» «Brt_Lib_cb_3x100A_int» «Brt_Qte_arm_dist_bt» «Brt_Lib_SL1_cb»	«Brt_Mnt_cb_s19» «Brt_Mnt_cb_tbul» «Brt_Mnt_cb_s20» «Brt_Mnt_cb_2ab_tel» «Brt_Mnt_cb_3x160A_tel» «Brt_Mnt_cb_s22_tel» «Brt_Mnt_cb_250_400A_tel» «Brt_Mnt_cb_3x400A_mur» «Brt_Mnt_cb_3x160A_mur» «Brt_Mnt_cb_3x250A_pot» «Brt_Mnt_cb_2ab_s20_rembt» «Brt_Mnt_cb_disj_typ2» «Brt_Mnt_cb_3x140A_int» «Brt_Mnt_cb_3x100A_int» «Brt_Mnt_arm_dist_bt»
«R_Lib_res_BT_aeri»	«R_Brt1_Mnt_res_BT_aeri»
«Brt_Lib_Four_Pose_bt_aeri» «Brt_Qte_autop_bt150» «Brt_Lib_autop_bt150»	«Brt_Mnt_autop_bt150»

«Brt_Qte_au_top_bt70»	«Brt_Lib_autop_bt70»	«Brt_Mnt_autop_bt70»
«Brt_Qte_au_top_bt35»	«Brt_Lib_autop_bt35»	«Brt_Mnt_autop_bt35»
	«Brt_Lib_SL1_bt_aeri»	
	«Brt_Lib_acc_sup_bt_aeri»	
Total travaux branchement en domaine public non réfacté		« COLL_Total_N_R_Brch »
Coefficient de réfaction branchement		1 - « COLL_cste_ref_brch »
Total travaux branchement en domaine public réfacté		« COLL_Total_R_Brch »

TRAVAUX DIVERS		
«R_Lib_res_HTB»		«R_DivNR_Mnt_res_HTB»
	«DivNR_Lib_SL1_htb»	
	«DivNR_Lib_SL2_htb»	
«R_Lib_res_HTA_sout»		«R_DivNR_Mnt_res_HTA_sout»
	«DivNR_Lib_Four_Pose_hta_sout»	
«DivNR_Qte_cab_hta400»	«DivNR_Lib_cab_hta400»	«DivNR_Mnt_cab_hta400»
»		
«DivNR_Qte_cab_hta240»	«DivNR_Lib_cab_hta240»	«DivNR_Mnt_cab_hta240»
»		
«DivNR_Qte_cab_hta150»	«DivNR_Lib_cab_hta150»	«DivNR_Mnt_cab_hta150»
»		
«DivNR_Qte_cab_hta50»	«DivNR_Lib_cab_hta50»	«DivNR_Mnt_cab_hta50»
	«DivNR_Lib_SL1_hta_sout»	
	«DivNR_Lib_acc_ter_hta_sout»	
«R_Lib_res_BT_sout»		«R_DivNR_Mnt_res_BT_sout»
	«DivNR_Lib_Four_Pose_bt_sout»	
«DivNR_Qte_cab_bt240»	«DivNR_Lib_cab_bt240»	«DivNR_Mnt_cab_bt240»
«DivNR_Qte_cab_bt150»	«DivNR_Lib_cab_bt150»	«DivNR_Mnt_cab_bt150»
«DivNR_Qte_cab_bt95»	«DivNR_Lib_cab_bt95»	«DivNR_Mnt_cab_bt95»
«DivNR_Qte_cab_bt35»	«DivNR_Lib_cab_bt35»	«DivNR_Mnt_cab_bt35»
«DivNR_Qte_arm_dist_bt»	«DivNR_Lib_arm_dist_bt»	«DivNR_Mnt_arm_dist_bt»
»		
	«DivNR_Lib_SL1_bt_sout»	
	«DivNR_Lib_acc_ter_bt_sout»	
«R_Lib_res_BT_CB»		«R_DivNR_Mnt_res_BT_CB»
	«DivNR_Lib_Four_Pose_cb»	
«DivNR_Qte_cb_s19»	«DivNR_Lib_cb_s19»	«DivNR_Mnt_cb_s19»

«DivNR_Qte _cb_tbul»	«DivNR_Lib_cb_tbul»	«DivNR_Mnt_cb _tbul»
«DivNR_Qte _cb_s20»	«DivNR_Lib_cb_s20»	«DivNR_Mnt_cb _s20»
«DivNR_Qte _cb_2ab_tel »	«DivNR_Lib_cb_2ab_tel»	«DivNR_Mnt_cb _2ab_tel»
«DivNR_Qte _cb_3x160A _tel»	«DivNR_Lib_cb_3x160A_tel»	«DivNR_Mnt_cb _3x160A_tel»
«DivNR_Qte _cb_s22_tel »	«DivNR_Lib_cb_s22_tel»	«DivNR_Mnt_cb _s22_tel»
«DivNR_Qte _cb_250_40 0A_tel»	«DivNR_Lib_cb_250_400A_tel»	«DivNR_Mnt_cb _250_400A_tel»
«DivNR_Qte _cb_3x400A _mur»	«DivNR_Lib_cb_3x400A_mur»	«DivNR_Mnt_cb _3x400A_mur»
«DivNR_Qte _cb_3x160A _mur»	«DivNR_Lib_cb_3x160A_mur»	«DivNR_Mnt_cb _3x160A_mur»
«DivNR_Qte _cb_3x250A _pot»	«DivNR_Lib_cb_3x250A_pot»	«DivNR_Mnt_cb _3x250A_pot»
«DivNR_Qte _cb_2ab_s2 0_rembt»	«DivNR_Lib_cb_2ab_s20_rembt»	«DivNR_Mnt_cb _2ab_s20_rembt »
«DivNR_Qte _cb_disj_typ 2»	«DivNR_Lib_cb_disj_typ2»	«DivNR_Mnt_cb _disj_typ2»
«DivNR_Qte _cb_3x140A _int»	«DivNR_Lib_cb_3x140A_int»	«DivNR_Mnt_cb _3x140A_int»
«DivNR_Qte _cb_3x100A _int»	«DivNR_Lib_cb_3x100A_int»	«DivNR_Mnt_cb _3x100A_int»
«DivNR_Qte _arm_dist_bt 1»	«DivNR_Lib_arm_dist_bt1»	«DivNR_Mnt_ar m_dist_bt1»
	«DivNR_Lib_SL1_cb»	
«R_Lib_pos_TFM_ext_sout»		«R_DivNR_Mnt_pos_TFM_ext_
«DivNR_Qte _ptfm_sout_ DivNR_terr»	«DivNR_Lib_ptfm_sout_DivNR_terr»	«DivNR_Mnt_ptf m_sout_DivNR_t err»
«DivNR_Qte _ptfm_sout_ DivNR_servi »	«DivNR_Lib_ptfm_sout_DivNR_servi»	«DivNR_Mnt_ptf m_sout_DivNR_ servi»
	«DivNR_Lib_SL1_ptfm_sout_DivNR»	
«R_Lib_pos_TFM_integre»		«R_DivNR_Mnt_pos_TFM_inte
«DivNR_Qte _ptfm_int_ba t_loca»	«DivNR_Lib_ptfm_int_bat_loca»	«DivNR_Mnt_ptf m_int_bat_loca»
«DivNR_Qte _ptfm_int_ba t_servi»	«DivNR_Lib_ptfm_int_bat_servi»	«DivNR_Mnt_ptf m_int_bat_servi»

«DivNR_Lib_SL1_ptfm_int_bat»		
«R_Lib_pos_TFM_gc_ser»		«R_DivNR_Mnt_pos_TFM_gc»
«DivNR_Qte_ptfm_prefa»	«DivNR_Lib_ptfm_prefa»	«DivNR_Mnt_ptfm_prefa»
«DivNR_Qte_ptfm_int_bat_serr»	«DivNR_Lib_ptfm_int_bat_serr»	«DivNR_Mnt_ptfm_int_bat_serr»
	«DivNR_Lib_SL1_ptfm_gc_serr»	
«R_Lib_pos_TFM equip_elec»		«R_DivNR_Mnt_pos_TFM equip»
	«DivNR_Lib_Four_Pose_ptfm_elec»	
«DivNR_Qte_ptfm_elec_inter_ht»	«DivNR_Lib_ptfm_elec_inter_ht»	«DivNR_Mnt_ptfm_elec_inter_ht»
«DivNR_Qte_ptfm_elec_tabl_bt»	«DivNR_Lib_ptfm_elec_tabl_bt»	«DivNR_Mnt_ptfm_elec_tabl_bt»
«DivNR_Qte_ptfm_elec_liais_ht_bt»	«DivNR_Lib_ptfm_elec_liais_ht_bt»	«DivNR_Mnt_ptfm_elec_liais_ht_bt»
«DivNR_Qte_ptfm_elec_tfm_hta_bt»	«DivNR_Lib_ptfm_elec_tfm_hta_bt»	«DivNR_Mnt_ptfm_elec_tfm_hta_bt»
	«DivNR_Lib_ptfm_elec_acc»	
	«DivNR_Lib_SL1_ptfm_elec»	
«R_Lib_pos_TFM_prov»		«R_DivNR_Mnt_pos_TFM_prov»
«DivNR_Qte_ptfm_prov_terr»	«DivNR_Lib_ptfm_prov_terr»	«DivNR_Mnt_ptfm_prov_terr»
«DivNR_Qte_ptfm_prov_loc_cab»	«DivNR_Lib_ptfm_prov_loc_cab»	«DivNR_Mnt_ptfm_prov_loc_cab»
«DivNR_Qte_ptfm_prov_four»	«DivNR_Lib_ptfm_prov_four»	«DivNR_Mnt_ptfm_prov_four»
«DivNR_Qte_ptfm_prov_loc_tfm»	«DivNR_Lib_ptfm_prov_loc_tfm»	«DivNR_Mnt_ptfm_prov_loc_tfm»
«DivNR_Qte_ptfm_prov_racc»	«DivNR_Lib_ptfm_prov_racc»	«DivNR_Mnt_ptfm_prov_racc»
«DivNR_Qte_ptfm_prov_deracc»	«DivNR_Lib_ptfm_prov_deracc»	«DivNR_Mnt_ptfm_prov_deracc»
	«DivNR_Lib_SL1_ptfm_prov»	
«R_Lib_res_HTA_aeri»		«R_DivNR_Mnt_res_HTA_aeri»
	«DivNR_Lib_Four_Pose_hta_aeri»	
«DivNR_Qte_autop_hta150»	«DivNR_Lib_autop_hta150»	«DivNR_Mnt_autop_hta150»
«DivNR_Qte_autop_hta95»	«DivNR_Lib_autop_hta95»	«DivNR_Mnt_autop_hta95»
«DivNR_Qte_autop_hta50»	«DivNR_Lib_autop_hta50»	«DivNR_Mnt_autop_hta50»

_autop_hta5 0» «DivNR_Lib_SL1_hta_aeri» «DivNR_Lib_acc_sup_hta_aeri»	op_hta50»
«R_Lib_res_BT_aeri»	«R_DivNR_Mnt_res_BT_aeri»
«DivNR_Qte _autop_bt15 0» «DivNR_Qte _autop_bt70 » «DivNR_Qte _autop_bt35 » «DivNR_Lib_Four_Pose_bt_aeri» «DivNR_Lib_autop_bt150» «DivNR_Lib_autop_bt70» «DivNR_Lib_autop_bt35» «DivNR_Lib_SL1_bt_aeri» «DivNR_Lib_acc_sup_bt_aeri»	«DivNR_Mnt_aut op_bt150» «DivNR_Mnt_aut op_bt70» «DivNR_Mnt_aut op_bt35»
«R_Lib_Trav_div»	«R_DivNR_Mnt_Trav_div»
«DivNR_Qte _depo_bran _exist» «DivNR_Qte _deco_ptfm_ hta_bt» «DivNR_Qte _demo_ptfm _hta_bt» «DivNR_Qte _depo_aeri_ hta» «DivNR_Qte _depo_aeri_ bt» «DivNR_Lib_depo_bran_exist» «DivNR_Lib_deco_ptfm_hta_bt» «DivNR_Lib_demo_ptfm_hta_bt» «DivNR_Lib_depo_aeri_hta» «DivNR_Lib_depo_aeri_bt» «DivNR_Lib_SL1_td» «DivNR_Lib_SL2_td»	«DivNR_Mnt_de po_bran_exist» «DivNR_Mnt_de co_ptfm_hta_bt» «DivNR_Mnt_de mo_ptfm_hta_bt » «DivNR_Mnt_de po_aeri_hta» «DivNR_Mnt_de po_aeri_bt»
Total travaux divers	«COLL_Mnt_Exigences_Part_Client»

RECAPITULATION GENERALE			
	Coût total des travaux	Coefficient de réfaction	Coût à charge du demandeur
Travaux d'extension du réseau public	«COLL_Total_NR_Ext»	1 - «COLL_cste_ref_ext»	«COLL_Total_R_Ext»
Travaux de branchement en domaine public	«COLL_Total_NR_Branch»	1 - «COLL_cste_ref_branch»	«COLL_Total_R_Branch»
Total général des travaux	«COLL_Total_Charge_Distrib»		«COLL_Total_R»
	Montant (HT) à charge du demandeur	Travaux divers	«COLL_Mnt_Exigences_Part_Client» «COLL_Total_Charge_Client»

Montant «SRU_Type_Devis» * à votre charge de «COLL_Total_Charge_Client» € H.T., soit «COLL_Mnt_TTC_Client» € T.T.C., TVA au taux de 19,6 % comprise.

Options retenues par le client :

- Fourniture et pose de l'armoire extérieure de comptage par nos soins : 1 495 € HT

2.4.1 Ouvrages de raccordement privés à construire pour le raccordement de l'Installation

Néant.

3 Conditions de paiement :

3.1 Modalités de paiement

[Variante 1] Production

Conformément à la Proposition Technique et Financière figurant en annexe 2 (voir également les détails mentionnés ci-dessus), et pour laquelle le Distributeur a réceptionné l'accord du Demandeur le
....., le coût total du raccordement "Production" (supporté par le Demandeur) s'élève à € HT. A ce montant s'ajoute une majoration de € HT correspondant aux options retenues par le producteur. Le montant global à régler par le Demandeur s'élève donc à € HT, soit € TTC.

Le paiement de tous les frais de raccordement devra impérativement être soldé avant la pose du compteur.

Le Demandeur règle ES dans les conditions suivantes :

Pour le raccordement "Production", versement d'un acompte le dont le montant s'élève à €. Cette somme est imputée sur le montant définitif dû par le Producteur au titre du raccordement de son installation au réseau Public de Distribution. Le solde du raccordement "Production" restant à régler s'élève donc à €.

[Fin Variante 1]

[Variante 2] Production et consommation

Conformément à la Proposition Technique et Financière figurant en annexe 2 (voir également les détails mentionnés ci-dessus), et pour laquelle le Distributeur a réceptionné l'accord du Demandeur le
....., le coût total des raccordements "Production" et "Consommation" (supporté par le Demandeur) s'élève à € HT. A ce montant s'ajoute une majoration de € HT correspondant aux options retenues par le producteur.

Le montant global à régler par le Demandeur s'élève donc à € HT, soit € TTC.

Le paiement de tous les frais de raccordement devra impérativement être soldé avant la pose du compteur.

Le Demandeur règle ES dans les conditions suivantes :

Pour le raccordement "Production", versement d'un acompte le dont le montant s'élève à €. Cette somme est imputée sur le montant définitif dû par le Demandeur au titre du raccordement de son installation au réseau Public de Distribution. Le solde du raccordement "Production" restant à régler s'élève donc à €.

Pour mémoire :

Le, le Demandeur a également versé un acompte de € pour son raccordement "Consommation". Le solde du raccordement " Consommation " restant à régler s'élève donc à €.

[Fin Variante 2]

4 Dispositif de comptage, de mesure de la qualité

4.1 Compteur

Les Compteurs suivants seront installés au niveau du Point de comptage :

Libellé / Type	Cl. Précision	Propriété	Grandeur mesurée	Télérelève
Compteur électronique SL 7000	0,5	GRD ES	Courbe de charge	oui

4.2 Circuits de mesure

Les réducteurs de mesure BT du Dispositif de comptage sont fournis par ESR et adaptés au Dispositif de comptage installé conformément à la documentation technique de référence de ESR. Celle-ci est disponible sur le site www.es-reseaux.fr.

Le schéma unifilaire du point de Livraison est donné en Annexe 4. Celui-ci indique en particulier les positions des réducteurs de mesure listés ci-dessus.

4.3 Accès aux données de comptage

Afin de permettre à ESR d'effectuer à distance le relevé des données de comptage de l'installation et la télémaintenance du compteur, le Demandeur a demandé l'installation d'un GSM, solution de référence adoptée par Electricité de Strasbourg, sous réserve de couverture de la commune par le réseau de l'opérateur ORANGE. Dans le cas contraire, il demande à France Télécom l'ouverture d'une ligne téléphonique exclusivement dédiée à la télérelève des compteurs.

ESR prend à sa charge le raccordement du compteur à l'installation téléphonique du Demandeur.

Le Demandeur s'engage à prévenir ESR en cas d'indisponibilité prévisible de la ligne ou de modification de celle-ci.

5 Ouvrages de l'Installation

5.1 Caractéristiques des ouvrages

5.1.1 Régime du neutre de l'installation

Le choix du schéma de mise à la terre retenu pour le raccordement de l'installation est précisé dans les conditions générales de la Convention de Raccordement et d'Exploitation.

5.1.2 Sectionnement

Le sectionnement est assuré par un sectionneur situé sur le coffret de comptage.

5.1.3 Protections rendues nécessaires par le raccordement au Réseau Public de Distribution BT

5.1.3.1 Protection de découplage contre les défauts sur le Réseau Public de Distribution

[Variante 1]

La protection de découplage installée au Point de Livraison sera du type B.1. Cette protection sera composée des éléments suivants :

- 2 relais à minimum de tension réglé à 85 % de la tension nominale
- 1 relais à maximum de tension réglé à 115 % de la tension nominale
- 1 relais à minimum de fréquence réglé à 49.5 Hz
- 1 relais à maximum de fréquence réglé à 50.5 Hz

Tous ces relais sont à action instantanée.

Ces différents relais agiront sur la commande de l'organe de la protection de découplage dont le fonctionnement se fera à minimum de tension.

[Fin Variante 1]

[Variante 2]

La protection de découplage est intégrée à chaque onduleur (ou au sectionneur automatique) utilisé et conforme à la norme **DIN VDE 0126 1.1**

[Fin Variante 2]

5.2 Dispositif de filtrage pour limiter les perturbations du signal tarifaire

L'Installation du Demandeur ne perturbe pas la transmission du signal tarifaire au delà des limites admises. Il s'engage à ne pas perturber la transmission du signal tarifaire.

5.3 Dispositif de filtrage pour limiter les Injections de courants harmoniques

L'Installation du Demandeur n'injecte pas des courants harmoniques permettant à ESR de respecter ses engagements en terme de tensions harmoniques.

L'Installation est constituée d'onduleurs conformes à la norme :

- ✓ CEI 61000-3-2 pour les appareils de moins de 16A par phase
- ✓ CEI 61000-3-4 pour les appareils de plus de 16A par phase
- ✓ CEI 61000-3-12 pour les appareils de moins de 75 A par phase]

6 Chargé d'exploitation

L'Utilisateur de l'installation a désigné

Monsieur Tel portable Adresse Internet.....
comme exploitant de cette installation.

7 Résiliation de la Convention de Raccordement et d'Exploitation

ESR se réserve le droit de résilier la présente Convention de Raccordement et d'Exploitation pour les travaux non réalisés 9 mois après signature de la convention pour des raisons qui ne lui sont pas imputables.

Fait en deux exemplaires à Strasbourg le **XX/XX/XXXX**

Nota : Paraphés à toutes les pages et signés ci-dessous

Pour le Demandeur [Nom du Signataire] [Fonction du signataire]	Éventuellement, pour l'Exploitant s'il est différent du Demandeur [Nom du Signataire] [Fonction du signataire]	Pour le ESR Denis FORNECKER Chargé de raccordement "Grands Comptes"
--	---	--

AVERTISSEMENT : Au cas la Convention de Raccordement et d'Exploitation contiendrait des ratures, et/ou des ajouts de clauses ou de mentions, et/ou des suppressions de clauses ou de mentions, celle-ci serait considérée comme nulle et non avenue. Dans cette hypothèse, il y aura lieu de signer une nouvelle convention destinée à remplacer la Convention de Raccordement et d'Exploitation annulée.

LISTE DES ANNEXES :

Annexe 1 Caractéristiques de la demande : Fiche de collecte

Annexe 2 Proposition Technique et Financière Sommaire

Annexe 3 Plan de situation et plan de masse

Annexe 4 Schéma unifilaire de l'Installation

Annexe 5 Copie du récépissé de déclaration d'exploiter si production thermique ou éolienne.